



**Syndicat Pénitentiaire des Surveillants**

**CD MURET**



## **Extraction médicale abusive en service de nuit...encore !**

Le 21 juin 2022 dans l'après-midi, un détenu du Centre de Détention de Muret se plaint **d'avoir mal à une épaule**, le Surveillant de son étage contacte l'UCSA afin que celui-ci soit vu par le service médical.

Vers 15h30, le Surveillant de l'UCSA appelle l'agent de l'étage concerné pour qu'il envoie ce détenu au service médical. Le Surveillant d'étage prévient de suite le détenu en question, lui demandant de se rendre immédiatement à l'UCSA. Mais voilà..., celui-ci ayant mieux à faire de sa journée et supportant visiblement très bien sa douleur à l'épaule, il ne se rendra à l'UCSA qu'en fin de journée ...

Et devinez quoi ??? Conséquence Directe..., Résultat Direct..., comme à de trop nombreuses fois..., le service médical sort le grand parapluie..., et programme une extraction médicale dans la foulée !!! **Et malheureusement comme de coutume, assurée par le service de nuit qui vient juste de se mettre en place... Pour au final, un retour vers minuit, avec un diagnostic sans surprise... Détenu n'ayant rien de particulier !!!**

**Et pourtant..., concernant les extractions médicales en service de nuit, la règle élémentaire voudrait qu'elles ne soient effectuées qu'en cas d'urgence absolue afin de ne pas affaiblir un service de nuit en agents déjà limités, question évidente de sécurité !!!**

Le SPS et les Surveillants ne remercient pas le service médical..., les agents ne font sûrement pas assez d'heures supplémentaires, ne sont pas assez usés pour qu'au moindre petit bobo de nos PPSMJ ils doivent être contraints de faire de nombreuses sorties hospitalières inutiles... En serait-il de même si le service médical les accompagnait !!!

Le SPS demande à la Direction locale d'intervenir auprès du Responsable du service médical afin de rappeler que la décision d'extraire des détenus en service de nuit ne concerne que de réelles urgences ET NON DES EXTRACTIONS POUR DE LA BOBOLOGIE, LESQUELLES PEUVENT ÊTRE SIMPLEMENT PROGRAMMÉES LE LENDEMAIN DANS LA JOURNÉE.

Muret, le 22/06/2022

Christy NICOLAS pour Le Bureau Local S.P.S. de Muret

# **Le SPS, l'évidence Syndicale !!!**